



Munitions **OU** Rémunérations ?!

Jeudi 3 avril

ENTRONS EN RESISTANCE !

Après le retour du jour de carence en 2018, après le vol des congés (passage aux 1607 heures), après le passage en force de la loi sur la retraite à 64 ans par le 49.3, en passant par la casse de la Sécu à coups de mutuelles obligatoires et des soins de moins en moins remboursés ... le gouvernement décide d'appauvrir les agent-es malades !

Maintenant, au prétexte d'une économie de guerre, l'argent qui «n'existait pas» pour augmenter les salaires et le point d'indice des fonctionnaires, sort des caisses de l'État pour trouver magiquement 800 milliards d'euros pour financer l'industrie militaire. Où trouver l'argent ? Comme d'habitude ! Toujours chez les mêmes : fonctionnaires, salarié-es, retraité-es ! Certains parlent même de nous faire travailler jusqu'à 67 ans, voire plus !

Attaques sur nos rémunérations !

Depuis le 1er mars, les agent-es malades subissent une baisse de 10 % de la rémunération pendant les arrêts maladies, en plus du jour de carence :

- 10% = 1 jour non payé tous les 10 jours d'arrêt maladie= double peine + racket

Attaques sur nos retraites !

Contrairement à ce que prétend le Comité d'Orientation des Retraites (COR), notre système actuel n'est pas du tout en péril car gouvernement et patronat persistent à réduire encore les cotisations sociales des employeurs : moins de recettes = déficit assuré.

La CGT a des solutions rapides pour augmenter les recettes :

- **Il faut l'égalité salariale entre les femmes et les hommes**
- **Arrêter les ristournes fiscales** sans contreparties pour les plus riches et les champions du CAC 40.
- **Rejeter l'économie de guerre** dans laquelle Macron veut nous entraîner et refuser l'asphyxie des services publics, gommer les inégalités et lutter efficacement contre les idées d'extrême droite qui se nourrissent de l'effondrement de nos conditions d'existence.

La CGT revendique pour la Fonction Publique :

- **L'abrogation de la réforme des retraites** et le retour à la retraite à 60 ans avec départs anticipés pour les catégories pénibles et insalubres
- **Le retour de la sécurité sociale à 100 %** fondée sur le salaire socialisé et les cotisations
- **Le passage aux 32 heures hebdomadaires** sans perte de salaire
- **L'augmentation du point d'indice des fonctionnaires à 6€** et l'augmentation générale des salaires
- **L'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique**, qui n'est rien d'autre qu'une vaste machine à précariser les agent-es et à préparer le terrain des privatisations.